

HOMMAGE RENDU A BOUALEM SANSAL

DISCOURS D'ANTOINE GALLIMARD

Nancy, Le Livre sur la Place

13 septembre 2025, Salle Poirel

En présence de Mathieu Klein, maire de Nancy, avec la participation d'écrivains, dont Philippe Claudel, Paule Constant, Kamel Daoud, Christophe Ono-dit-Biot, Jean-Marie Laclavetine et du prix Nobel de littérature, JMG Le Clézio

Hommage animé par Étienne Gernelle

[Discours prononcé par Mme Karina Hocine, au nom de M. Antoine Gallimard]

Antoine Gallimard étant à son grand regret retenu par ailleurs, voici les mots qu'il m'a demandé de vous lire à l'occasion de cet hommage, en vous remerciant toutes et tous de votre présence et mobilisation autour de Boualem Sansal.

« Notre cher Boualem Sansal est en prison depuis 301 jours. Le 16 novembre 2024, il était arrêté à Alger, alors que, désormais citoyen franco-algérien, il rejoignait paisiblement sa maison de Boumerdès – homme libre de penser, homme libre de circuler. Vingt-cinq ans après la parution de son premier roman, *Le Serment des barbares*, il était placé sous écrou.

Un mois plus tôt, les Éditions Gallimard, qui venaient de faire paraître *Houris* de Kamel Daoud, avaient été interdites de présence au Salon du livre d'Alger – privant sans explication des milliers d'Algériens de cette unique occasion dans l'année d'avoir accès à un choix de leurs dernières publications en langue française. Un an plus tôt, Annie Ernaux, prix Nobel de littérature, n'avait pu se rendre à Alger, faute de visa... Elle devait notamment y rencontrer des femmes algériennes.

Telle est la pénible chronologie des faits, auxquels il convient d'ajouter bien entendu les attaques insupportables à l'égard du très grand livre de Kamel.

Voilà donc presque un an qu'un écrivain français est emprisonné à l'étranger et désormais condamné à cinq ans de prison ferme, au terme d'une procédure à charge, où les droits de la défense, malgré tous nos efforts, ne purent s'exercer qu'en bout de ligne – là encore faute de visa délivré au premier avocat de Boualem, Me Zimeray.

A-t-on assez conscience de la gravité et de la rareté insigne de cette situation ?

Le brouhaha de la vie politique française peut parfois nous le faire oublier. Car dans notre paysage médiatique radicalisé et sans scrupule, la « question Boualem Sansal » est devenue un point de fixation des combats politiques nationaux et l'étendard des esprits nostalgiques et chagrins de leur temps – ce que Boualem, s'il était parmi nous, ne saurait vouloir pour lui-même, pour ses œuvres, pour sa liberté d'écrivain, pour son pays natal qu'il adore comme pour son pays d'adoption. Que la littérature soit politique, les écrivains de la NRF ne l'ont jamais nié, ils l'ont même affirmé ; mais qu'elle soit inféodée aux stratégies politiciennes ou aux discours ultra-nationaux, comme à une quelconque orthodoxie religieuse, c'est ce qu'elle a toujours repoussé, comme un danger mortel. D'où le refus de Boualem Sansal d'accepter une candidature au prix Sakharov 2025 du Parlement Européen, qui serait porté par un groupe d'extrême droite.

Car les mots des écrivains ne sont pas là pour imposer aux autres une cause particulière. Ils ne sont pas là non plus pour asseoir une domination. Les mots des écrivains valent pour ce qu'ils disent de l'authenticité humaine. C'est pour cela que la littérature est la voix des sans-voix, comme l'expliquait Albert Camus, l'autre enfant de Belcourt, dans son célèbre discours du Nobel. Elle est essentiellement libertaire et donc inaudible pour les pouvoirs autoritaires ; là encore, Camus et Boualem se retrouvent. Et c'est pour cela enfin qu'il ne faut pas s'étonner, ni se désoler plus que de raison, de ce que le dialogue diplomatique, articulé à tant de facteurs extra-culturels, échoue à libérer Boualem Sansal ;

l'écrivain est un porc-épic ou un hérisson, piquant mais minuscule à l'égard des enjeux qui déterminent la conversation des grands de ce monde.

C'est donc un écrivain – un homme, une parole, une conscience libre – qui a été mis au silence par le régime algérien ; ce n'est pas le porte-parole ni le porte-étendard de nos débats nationaux. Et il suffit de lire et écouter Boualem pour s'en convaincre : « je n'ai pas écrit en tant qu'Algérien, musulman et nationaliste ombrageux et fier, j'ai écrit en tant qu'être humain, enfant de la glèbe et de la solitude, hagard et démuné, qui ne sait pas ce qu'est la Vérité, dans quel pays elle habite, qui la détient et qui la distribue. Je la cherche et, à vrai dire, je ne cherche rien, je n'ai pas ces moyens, je raconte des histoires, de simples histoires de braves gens que l'infortune a mis face à des malandrins à sept mains qui se prennent pour le nombril du monde, qui se sont emparés de nos vies et de nos biens et qui en supplément exigent notre amour et notre reconnaissance. J'aimerais leur dire que la dictature policière, bureaucratique et bigote qu'ils soutiennent de leurs actes ne me gêne pas tant que le blocus de la pensée. Être en prison, d'accord, mais la tête libre de vagabonder, c'est ça que j'écris dans mes livres, ça n'a rien de choquant ou de subversif. »

Ces mots, issue d'*Alger : poste restante*, résonnent aujourd'hui d'un écho particulier ; ils nous glacent. Écrits au présent, ils décrivaient comme un destin l'avenir promis à Boualem – la prison d'aujourd'hui n'étant qu'une autre forme de la restriction de liberté à ciel ouvert.

Le blocus de la pensée : tel est le mobile réel du tribunal derrière le chef d'accusation officielle d'atteinte à l'unité nationale – et le prétendu délit d'opinion. Nous savons que Boualem lit et écrit dans sa prison, soutenu par les visites de son épouse Naziha Sansal. Notre ami a de la suite dans les idées et un courage immense, exemplaire – que d'aucuns considèrent à tort parfois comme de l'inconséquence ou de la distraction. C'est tout l'inverse.

Aussi, ces derniers mois, avec le support extraordinaire des centaines de donateurs (que je remercie vivement) à la Société de soutien international à Boualem Sansal que nous avons créée, notre maison d'édition a œuvré à la défense de notre ami, avec des objectifs simples et constants :

- Organiser et financer sa défense ;
- Créer et entretenir un lien direct avec lui et ses proches pour s'opposer à son isolement ;
- Informer ses lecteurs de la situation et entretenir la vie de son œuvre (*Le Village de l'Allemand*, objet d'une adaptation théâtrale à Paris ; réédition du *Discours pour le prix de la paix* dans la collection « Tracts ») ;
- Fédérer les écrivains et la communauté culturelle, française et internationale, autour de sa défense et de la promotion de son œuvre littéraire et intellectuelle (la soirée à l'IMA ; le prix à Strasbourg...).

J'ai été heureux de recevoir il y a quelques semaines en son nom le prix mondial Cino del Duca, lequel salue une « œuvre qui constitue, sous forme scientifique ou littéraire, un message d'humanisme moderne ». Comment dire mieux ?

Me Cornut-Gentile, qui a rencontré à deux reprises Boualem Sansal en prison avant son appel, nous a assuré qu'il était aussi bien portant que possible dans de telles circonstances ; et, bien qu'incarcéré, toujours en mesure d'exercer sa liberté de conscience. Ce fut pour nous toutes et tous un soulagement et, sachant qu'il pouvait probablement nous entendre, une motivation de plus pour que notre mobilisation soit exemplaire, digne de ses attentes et de sa pensée.

Mais que faire aujourd'hui, maintenant que la procédure judiciaire est close ?

Rendre vivante la présence de Boualem parmi nous est notre premier devoir. C'est faire la démonstration, à ceux qui pensent le contraire, que l'enfermement d'un écrivain

renforce la portée de sa voix, de son œuvre et rend droit à son message proprement humain.

Voilà pourquoi, ici depuis le Livre sur la Place de Nancy, et par la voix de Karina Hocine, notre directrice littéraire, j'émets un vœu : celui que le jury du Nobel de littérature accorde cette année son prix à Boualem Sansal et, par son truchement, à tous les écrivains incarcérés. Non comme un acte de défiance ou de dénonciation ; mais comme l'expression d'une authentique diplomatie culturelle : l'affirmation que la littérature est une liberté fondamentale et universelle par lequel l'humanité s'exprime, où qu'elle soit.

On ne peut faire taire que ceux qui n'ont rien à dire. »

Antoine Gallimard